

# ÉTUDE DU VILLAGE D'ILAFY

(Suite et fin)

par

Janine RAZAFINDRATOVO

## IV. — ORGANISATION ET MORALE SOCIALES

### LE LIGNAGE ET SON CODE : RACINES DU FIHAVANANA

Entre les parents, les vieillards, les morts récents et anciens, les dieux, le dieu suprême Zanahary, la chaîne est ininterrompue : tous sont respectés, vénérés, parce qu'ils sont ou ont été des créateurs. Le degré de vénération dépend somme toute de l'ancienneté, de l'âge : qu'est-ce que les dieux sinon au départ des parents, procréateurs du lignage devenus ancêtres puis divinisés ? Un ancêtre c'est un procréateur qui a laissé derrière lui une postérité, de préférence nombreuse pour perpétuer sa mémoire et son sang, qui lui rende le culte dû aux ancêtres et qu'en retour il protège. Un mort, surtout s'il est récent, n'a pas encore droit au culte des vivants, il est encore trop proche d'eux, ses défauts sont trop humains; en attendant de compter parmi les ancêtres il sert d'intercesseur entre eux et les vivants qu'il vient de quitter. Les vieillards, parents de tous, portent déjà en eux la mort; parmi les vivants ils sont les plus proches des ancêtres créateurs; comme les parents (*razana hita maso* = ancêtres visibles), ils participent à la sagesse, à l'expérience des anciens qu'ils sont chargés de transmettre aux plus jeunes.

Les parents, comme les ancêtres et les dieux, ont le pouvoir de bénédiction (*tso-drano*); mais ils ne l'accordent qu'à ceux qui accomplissent leurs devoirs envers eux, car «si les parents vous donnent tort, le cours de votre vie ne sera pas bon; mais si par contre ils vous donnent leur bénédiction, le cours de votre vie sera bon, car ce sont eux qui vous ont bercés et élevés». Le *tso-drano* (bénédiction), hérité des ancêtres, est puissant et efficace. Les vivants en usent pour tous les événements importants de la vie : maladie, guerre, départs, grossesse, mariage, etc. . . D'autre part, les *razana*, croit-on, interviennent directement dans la vie des vivants : ainsi ce sont eux qui apparaissent dans les rêves prémonitoires, vous guident, vous annoncent les décès à venir, ce qui est tout à fait compréhensible puisqu'ils vivent au royaume des morts, savent ce que les vivants ignorent.

La notion de *razana* englobe en une communauté de sang où l'âge joue un rôle prépondérant toute la communauté des vivants et des morts d'un même lignage, communauté au-dessus de laquelle plane Zanahary le père, le créateur (son nom et celui d'Andriamanitra = les dieux, ont servi aux missionnaires anglais à l'affût de monothéisme pour désigner le dieu chrétien). Le sort de la famille dépend de l'unité étroite de la chaîne citée.

Les ancêtres étaient de leur vivant installés sur une terre (à eux dans le cas des Hova; les Andevo, eux, vivaient sur la terre de leurs maîtres). Cette terre, pour avoir appartenu aux ancêtres qui l'ont fécondée, qui y ont donné le jour à leurs descendants, est un objet de vénération collective : tous les membres du lignage en sont les maîtres et à la fois les enfants; elle abrite les restes des ancêtres. Les Andevo, bien qu'extérieurs au lignage — [ils ne peuvent se glorifier d'avoir des ancêtres; étant propriété d'autrui ils peuvent être vendus à tous moments, bien que dans les faits les Hova tiennent à garder les esclaves de leurs ancêtres (*andevondrazana*)] — participent à cette vénération; ce sont eux qui travaillent cette terre et leur tombeau est accolé au tombeau du maître; ils sont aussi quoique d'une façon tangentielle membres de la communauté groupée sur la même terre. Cette propriété collective ne peut être morcelée ni vendue; ce serait renoncer à la protection des anciens (les ancêtres étant des paysans, leur protection concerne avant tout la terre et exclusivement la terre où ils ont eux-mêmes vécu; loin d'elle et livrés à d'autres occupations, les vivants sont désarmés).

La réussite de la production d'autre part dépend de la terre et de la collaboration étroite de ceux qui l'occupent, morts, vivants et dieux. Si elle est vendue, les premiers propriétaires comme les Andevo qui y ont vécu la considèreront toujours comme la leur. il s'agit en effet d'un *lova*, d'un héritage sacré.

Ce n'est pas seulement du *tanindrazana* qu'héritent collectivement les membres du lignage, mais aussi d'un *anjara*, d'un destin (la part). Celui-ci concerne, frappe ceux qui sont rattachés à un même ancêtre protecteur. Le lot du Hova n'est pas celui de l'Andevo : on hérite de l'*anjara* comme du *tanindrazana*, ou de l'*anjara* qui n'a pas voulu que l'on ait de *tanindrazana*, *anjara* aussi impitoyable aux Mainty que les riches dont ils dépendent et qui est à l'origine de cette vision pessimiste du monde. Ce destin détermine le type physique, la santé, la condition sociale, la chance personnelle, le caractère. Le descendant porte en lui toujours une parcelle de ce que fut la personnalité totale de l'ancêtre, intellectuelle et affective, sociale et morale.

Le lignage avait sa morale sociale, sa justice, normes épousant l'intérêt de la collectivité. Socialement, l'individu doit éviter la perte du *baraka*, honneur individuel certes mais avant tout collectif, toute infraction personnelle étant susceptible de ternir l'honneur de tous; morale somme toute qui commande à chacun d'agir selon sa condition, celle qu'il tient de

ses ancêtres. Dans sa vie morale il est guidé par les notions de vérité, de justice (*marina, rariny*), héritées du lignage, craint le *tody*, châtement personnel qui atteint celui qui croit faire le mal impunément, qui ne prend pas soin de se mettre à l'abri du *tsiny* (manquement), *tsiny* envers les vivants comme envers les morts. L'Andevo qui n'a pas de lignage, n'a en principe pas d'honneur à défendre, il est libre d'avoir une conduite inconvenante, on la lui prêtait le plus souvent. Mais il épouse l'éthique de ses maîtres, comme il participait à la vénération de la terre et des ancêtres de ceux-ci. De nos jours, laissés à eux-mêmes, sans terres à honorer (quoiqu'ils soient devenus les gardiens de la terre et des tombeaux) et sans avoir de quoi vivre, ils se créent des ascendants plus ou moins fantaisistes, s'achètent, s'ils le peuvent, une terre qui sera le *tanindrazana* de leurs descendants, se créent une morale de lignage identique à celle de leurs maîtres, projettent à l'imitation de ceux-ci de créer des associations de famille, aux statuts et obligations réglementés.

Mais c'est le *fihavanana* (traduit par Malzac par parenté, amitié, bonnes relations) qui de tous les traits caractérisant le lignage reste le plus fortement ancré en chacun. Le *fihavanana* c'est ce qui lie ceux qui ont le même *frazanana*, c'est-à-dire ceux qui ont le même sang, et en conséquence, l'affection mutuelle entre parents qui doit se traduire dans les rapports quotidiens par le langage, l'entraide, etc... Enfin le *fihavanana* est la recherche de cette union entre parents d'abord, puis entre personnes appartenant à toute communauté; résultat d'une communauté comme créateur de communauté. il est à ce stade le moyen par excellence qui permet de résoudre les conflits, les parties en présence se trouvant membres de communautés de plus en plus élastiques. La plus grande leçon des anciens, toujours écoutée, est une leçon d'affection aux vivants tant qu'ils peuvent encore se la témoigner : les morts sont avec les morts, ils ne sont plus des compagnons, les vivants sont avec les vivants; ceux-ci se quittent aussi un jour, il faut s'aimer maintenant de peur de regretter de ne pas l'avoir fait, le regret ne vient jamais avant mais après. Leçon bien nécessaire quand on sait comme sont nombreux les sujets de discorde possibles : entre gens de même caste, ceux qui touchent les préséances, les inégalités de fortune et les jalousies et compétitions qu'elles créent, les rivalités inévitables lorsqu'interviennent des gens d'une caste différente (ainsi lors de l'inauguration de la maison d'un ménage Mainty, des Andriana du village natal de l'homme avaient financé pour une bonne part la construction de la maison, payant les briques, la charpente, les boiseries; quand le repas fut prêt, la femme servit d'abord les Andriana au nord du foyer et ensuite seulement son mari, près du foyer, à la place des esclaves. Le contact avec des gens d'une caste supérieure détruisait ainsi les attitudes normales qui veulent que l'homme soit roi chez lui. Notons que quelques émigrés de Tamatave, en vacances il est vrai à Ilafy et de ce fait plus indépendants de cet univers de castes, s'indignèrent et reprochèrent à la femme de ne pas avoir honoré son mari avant des étrangers, ce qui tendrait à signifier

que la société ancienne évolue dans un sens plus égalitaire, l'autonomie du ménage primant les rapports de castes et leurs servitudes), les problèmes d'héritage (le seul cas d'adoption légalisée connu au village entraîne au sein de la famille concernée des dissensions qu'elle tente sans cesse d'apaiser au nom du *fihavanana*; il s'agit d'un vieil homme sans enfant qui a reconnu et choisi comme héritier le fils de sa femme alors qu'il a de nombreux neveux et nièces).

Entre castes les dissensions naissent la plupart du temps de l'inégalité des conditions et des rapports qu'elle crée : systèmes péjoratifs d'appellations, frictions, dans le cadre des rapports économique (usure, métayage, salariat, domesticité, ventes «à la tête des clients», gardiennage, etc...), des rapports cérémoniels (place des uns et des autres, devoirs, etc...); c'est du moins ce qui semble le plus apparent. Un autre sujet de friction, même s'il est habilement camouflé par une société qui veut offrir un visage uni, sans heurt, concerne les alliances, domaine dans lequel les Hova ne laissent entrer aucun élément étranger car il y va de l'honneur même des ancêtres, du clan tout entier. Le problème des mariages inter-castes semble ne pas se poser, du moins directement; sur cette question la barrière qui les sépare est actuellement infranchissable, et les Mainty, qui seuls pourraient tenter de la renverser ne l'envisagent pas, la situation actuelle le rendant impossible, du moins à la campagne. Les enfants des deux castes se fréquentent quotidiennement, les garçons surtout : adolescents, ceux-ci se retrouvent dans l'association des jeunes chrétiens, au football, au travail; avec l'approbation de leurs parents, ils se solidarisent contre les jeunes gens des villages voisins, se glorifient ensemble de la réputation qu'a Ilafy d'être un bastion *Tsimiamboholahy*, bagarreur, à fortes têtes. Les compétitions qui les unissent peuvent être aussi bien pacifiques (sous forme de concours de chants) que violentes (bagarres, à la joie des jeunes filles qui soutiennent leurs champions). L'interdiction des mariages inter-castes, domaine où la rigidité de celles-ci est la plus flagrante, n'empêche nullement les garçons Hova de fréquenter des jeunes filles Mainty (et non les filles Hova des garçons Mainty) avant leur mariage. Si un enfant naît, il ne sera pas reconnu, à plus forte raison le garçon n'épousera-t-il pas la mère; la famille de cette dernière sera exclue de la communion (dans les cas que nous connaissons); l'enfant sera élevé dans la famille maternelle, et par elle seule; il n'est pas certain que la récente législation qui veut que tout enfant ait un père qui le reconnaisse et pourvoie à son éducation porte de sitôt ses fruits; elle sous-entend en effet que la mère fasse les démarches nécessaires à l'application de la loi, ce qui est douteux dans l'état actuel des relations entre castes à la campagne. Les Hova, les garçons comme leurs parents, ne prennent pas au sérieux ces rencontres qu'ils considèrent comme des jeux d'enfants. Chez les parents Mainty, l'amour des enfants, d'une postérité, l'emporte sur la peur du qu'en dira-t-on qui domine les Hova: A titre indicatif, nous donnons le nombre d'enfants de père inconnu au village, selon les classes d'âge et selon la

caste. Les chiffres obtenus indiquent qu'il y en a moins qu'autrefois, que les Hova, sauf quelques exceptions, ont moins d'enfants illégitimes que les Mainty.

Chiffres recueillis dans le registre du chef du village étudié :

0 à 15 ans		15 à 21 ans		21 à 60 ans		+ de 60 ans	
Hova	Mainty	H.	M.	H.	M.	H.	M.
2	12	1	5	0	18	0	6
14 sur 167		24 sur 206				6 sur 32	
8,3%		8,5%				18,7%	

Toute honte bue, les Mainty élèvent l'enfant comme le leur, d'ailleurs fiers de compter parmi les leurs un enfant au teint «clair» et aux cheveux lisses. La jeune mère, fautive selon les critères actuels, n'en trouvera pas moins au époux, car elle a donné la preuve de sa fécondité (cf, l'ancien mariage à l'essai). Il est à noter qu'un homme et une femme tous deux de père inconnus se marient volontiers et que les femmes non reconnues par leur père ont à leur tour des enfants non reconnus; que si une femme a eu un enfant illégitime il est fréquent qu'elle en ait d'autres, toujours illégitimes, par la suite, ce qui n'empêche pas les hommes de la demander en mariage, si elle est une bonne travailleuse, courageuse à la tâche.

Pour Ilafy, les alliances, créatrices de parenté donc de *fihavanana* entre égaux, comme manifestations de la barrière des castes, ne se contractent pas en dehors de l'Imerina, et ceci à l'intérieur d'une aire de moins de 30 kilomètres de rayon. De plus en plus les villageois se marient avec des gens de Tananarive; il est alors souvent impossible de savoir l'origine villageoise de ces derniers, Tananarive constituant un creuset de familles d'origines les plus diversifiées. Avec la capitale, Antsampandrano et Fieferana fournissent le plus grand nombre de partenaires; il s'agit alors de véritables alliances formées avec de nouveaux lignages; un homme prenant femme dans un village y mariera sa sœur ou sa cousine; une femme épousant par exemple un homme de Fieferana mariera sa fille à un homme du même village, allié à la famille de son mari, etc... Plusieurs femmes confient qu'elles n'apprécient pas les unions avec des gens de pays lointains — le pays donné en exemple ici se trouve à moins de 20 km d'Ilafy. «Si mon mari me fait souffrir, mes parents ne le sauront pas, ils ne seront pas là». Le mariage, convention entre deux personnes et leurs familles, exige la caution de celle-ci qui peuvent servir d'arbitre, voire de refuge dans les cas moins heureux. Un homme qui a beaucoup voyagé confie qu'il apprécie au contraire ces unions : «autrefois, dit-il, je gardais des bœufs; je les menais paître au bord de la route : j'ai vu qu'ils n'aimaient pas

l'herbe des bords du chemin mais aimaient celle des espaces plus éloignés; l'espèce humaine est pareille». Mais il s'agit d'une préférence particulière; la terreur des parents ayant un fils travaillant au service de l'Etat est de voir le jeune homme, au cours d'un séjour lointain, épouser une femme d'une autre tribu : lorsqu'il reviendra au village, sa femme voudra-t-elle le suivre, se séparer des siens, ne risque-t-il pas de s'attacher au pays de sa femme et de ne plus songer à revenir ?

Les Mainty n'ont pas de réseaux d'alliances solidement organisés comme en ont les Hova; avant l'abolition de l'esclavage, leurs mariages n'étaient pas reconnus, et leur stabilité était à la merci des ventes; actuellement ils se marient entre descendants d'esclaves autrefois groupés autour d'un même maître et un peu au gré des rencontres avec d'autres Mainty des villages avoisinants, sans que l'on puisse parler réellement d'unions préférentielles fortifiées par leur fréquence avec des clans bien déterminés. Ce n'est que depuis moins d'une vingtaine d'années, qu'une évolution de cette sorte se dessine, jusqu'à présent avec les Mainty de Fieferana et d'Antsampanrano, ce qui ne signifie pas obligatoirement qu'elle doive se poursuivre jusqu'à former un système rigide : les possibilités de déplacement, donc de nouveaux contacts avec de nouveaux villages, de nouvelles villes, se multiplient en effet et le village traditionnellement enfermé sur lui-même évoluera tôt ou tard.

Sans qu'une étude systématique des alliances Hova ait été entreprise (aussi bien des Hova de Tananarive que de ceux du village), on peut affirmer qu'elles sont régies par une quasi-endogamie; plus exactement, elles ont toujours existé entre lignages du clan ou de clans bien précis. C'est ainsi que, parfois sans l'avoir consciemment voulu, des Hova d'Ilafy sont mariés à d'autres Hova d'un autre lignage d'Ilafy même et tout le monde se retrouve un peu parent; un homme d'Ilafy a donné ainsi sa sœur en mariage à un autre Hova du village et a épousé la nièce de celui-ci; dans ce cas bien précis des considérations matérielles ont présidé à l'union, ce mariage cimentait alors solidement les quatre lignages intéressés, et les fondait en un seul pour les générations à venir, et ceci non seulement par la communauté de descendants, mais aussi par celle des terres. Le cas n'est pas bien entendu unique; on ne doit pas dénombrer plus d'une dizaine de lignages Hova originaires d'Ilafy, et encore sont-ils étroitement liés les uns aux autres, et c'est lors des enterrements, des retournements, comme des mariages, circonstances où l'on insiste sur l'appartenance de tous à une même grande famille, que l'on s'aperçoit qu'on est apparenté. Les Tsimiamboholahy de Manjaka, comme ceux d'Antsampanrano ont toujours été des alliés de choix; en dehors de ces mariages à l'intérieur de même clan, c'est avec le clan Tsimahafotsy, autrefois ennemi, allié depuis Andrianampoinimerina, (les recommandations de celui-ci n'ont pas dû être suivies de suite mais ont été favorisées par l'appartenance au même district d'Avaradrano qui unissait les deux clans pour les mêmes devoirs à rendre au souverain; le fait reste que malgré les alliances réalisées au cours de multiples génés-

rations le souvenir demeure d'une rivalité tenace), que les alliances sont aujourd'hui les plus fréquentes. Il reste pourtant que les Hova ne pratiquent pas une endomagie aussi sévère que les Andriana; leur supériorité numérique leur permet plus de latitude dans le choix de leurs conjoints.

Pour les Mainty du village, de telles nuances n'existent pas; pour eux tous les Hova sont plus ou moins parents.

Tout au long de l'histoire du pays, le *fhavanana* se modifie, créant la formation de communautés de plus en plus vastes; partant du lignage, il unit les membres du *fokonolona*, du royaume; à titre d'exemple nous pouvons voir à la lecture de la charte-type des *fokonolona* de Tananarive comment fonctionnaient et dans une certaine mesure, fonctionnent encore le *fokonolona* et l'idéologie qui le soutient. Les mesures prônées concernent avant tout la sécurité de la collectivité et de chacun de ses membres : l'ordre est nécessaire pour que chacun puisse vaquer à ses occupations et s'acquitter de ses devoirs envers le souverain; les villageois vivent dans un univers bien à eux, dont l'harmonie leur est chère et qu'ils protègent, dussent-ils avoir recours à la dénonciation; chacun y est responsable de tous, le groupe est son propre censeur, sa propre police, tout doit se savoir, être situé, aussi bien les naissances, les mariages, les décès, les adoptions que les locations de maison, les ventes de terres situées dans les limites du *fokontany*; les va-et-vient sont contrôlés, les absences, les venues d'étrangers. Le groupe prend soin de la sécurité physique de ses membres en évitant de cacher les malades, contagieux surtout, en signalant les trafiquants de chanvre et d'alcool; il entretient ses chemins, veille à la propreté du territoire; dès que l'alerte est donnée, pour un incendie ou un vol, chacun doit accourir. Chaque membre est tenu d'assister aux assemblées du *fokonolona*, de participer donc d'une manière active à la vie communautaire.

Les membres du groupe ont envers les autres des devoirs quasiment familiaux : en cas de différend, le groupe a pouvoir de l'arbitrer, dans l'intérêt des parties concernées : «dans le *fokonolona*, disait Andrianampoinimerina, vous êtes comme des frères; il n'y a pas d'étranger, et vous êtes entre vous. Souvenez-vous que les paroles aimables améliorent les relations; les parents qui sont sages donnent des conseils et on s'entend. Si vous portez l'affaire jusqu'ici, vous verrez alors l'application du proverbe : quand on ne répare pas une déchirure où passe juste le doigt, on la réparera quand on y passera la tête». Qu'il s'agisse de réjouissances ou de malheurs, tous y participent; c'est ainsi que pour une naissance, un mariage, un départ, les membres du *fokonolona* offrent aux intéressés le *tso-drano* rituel, bénédiction sous forme d'argent. Si un membre de la communauté meurt, tous les autres participent à l'acquittement du droit d'inhumation; s'il s'agit d'un indigent, tous veillent à ce qu'il ait des funérailles décentes.

L'individu enfin est tenu de mener une vie qui ne déshonore pas la communauté et ceci en accomplissant ses devoirs envers ses parents, son

groupe, son pays et en veillant à ses paroles et à ses actes pour ne pas ternir l'honneur de tous.

Ce qui cimente la vie des villageois, c'est donc leur appartenance à un même terroir, la communauté d'ancêtres qui ont été unis les uns aux autres par les mêmes relations de parenté et d'entraide qui actuellement unissent leurs descendants; d'autre part leur égalité dans l'obéissance au souverain. Celui-ci pour faire imposer sa loi, fait appel lui aussi à la communauté qu'ont formée les ancêtres de ses sujets, à leur union dans l'accomplissement de leurs devoirs envers ses ancêtres à lui. Le souverain devient le principe d'union des volontés individuelles; le consensus de ses sujets et, en conséquence, leur fraternité et la manifestation de celle-ci, l'entraide, trouvent leur source dans sa personne. En lui obéissant, à lui qui agit pour leur bien selon la volonté de ses ancêtres, ils font le bien de leurs semblables. Participer à la grandeur du pays, c'est accomplir la volonté du souverain qui unit les uns et les autres, au-delà des castes et des inégalités, dans une seule même main.

Le *fhavanana*, morale à la fois sociale et religieuse, s'adapte aisément à la morale chrétienne, on le comprend sans peine. L'entraide, l'amour du prochain prêchés par celle-ci trouvent un écho quasiment affectif dans une société unie par des liens si personnels et qui y trouve un moyen commode de cacher ses inégalités. Ranavalona II, convertie au christianisme, exhortant ses sujets à l'union, loue en ces termes leurs ancêtres : «on eût dit qu'ils savaient déjà s'aimer et s'entraider selon la parole de Dieu, bien que les Saintes Ecritures ne leur eussent pas encore été révélées». Les sujets sont égaux devant Dieu comme ils l'étaient devant le souverain des *razana*, comme ils continuent de l'être devant le souverain converti au christianisme et qui tient d'ailleurs son autorité du dieu chrétien succédant au dieu créateur des ancêtres. La communauté, constituée par les membres des lignages originaires du *fokontany*, excluait les esclaves, sujets du roi aussi qui, seul, avait sur eux droit de vie et de mort, mais en marge du groupe : une fois christianisés, ils deviennent les égaux des hommes libres, au moins devant Dieu, participent activement à la vie de la paroisse, sans toutefois pouvoir laisser comme les Hova des témoins temporels de leur foi. Certains Hova, convertis plus profondément que d'autres au christianisme, traitent alors plus humainement leurs esclaves, sans songer d'ailleurs à les affranchir; les autres séparent radicalement leur vie familiale de leur vie religieuse. Le fait reste que le *fhavanana* se renforce, surtout du côté Mainty.

Son foyer, le *fokonolona*, restant intact sinon par ses attributions politiques, ses responsabilités, du moins par sa composition, la dislocation du pouvoir monarchique compensée par une évangélisation plus poussée, le *fhavanana* subsiste. Les uns et les autres deviennent égaux devant le pouvoir colonial (à part quelques Hova, infime exception à Ifaty, devenus citoyens français); les inégalités persistent évidemment et croissent, les Hova ayant conservé le patrimoine ancestral qu'ils font fructifier, les

Andevo pour la plupart restant sur la terre du maître à titre de domestiques à peine salariés. Le *fihavanana* entre parents subsiste, se développe, entre égaux. Entre castes, s'institue alors un véritable contrat social auquel adhèrent surtout les Mainty, au nom de la communauté de *tanindrazana*, de race, de pays, au nom de la religion chrétienne, traits que nous avons déjà aperçus et qui prennent (le nationalisme surtout, teinté de xénophobie après coup et du désir de retrouver ce qu'ailleurs on appelle la négritude) une ampleur nouvelle depuis l'indépendance du pays.

Le *fihavanana* reste ce qu'il fut de tous temps : le moyen-terme de référence qui permet de vivre égaux, unis, dans l'inégalité et la discorde par delà toutes les vicissitudes sociales et politiques.

### LE CONTRAT SOCIAL INTER-CASTES

«Il n'y a plus d'esclavage depuis l'arrivée des Français»; ce refrain revient sans cesse dans les conversations entre Mainty, lorsque les Hova ont recours à leur service; ils tiennent à souligner par là, pour eux comme pour les autres, que s'ils répondent à l'appel c'est pour un salaire et non par obligation, qu'ils sont libres de ne pas le faire.

Sans ces services rémunérés, ils trouveraient pourtant difficilement du travail, donc de quoi vivre; l'offre de travail est unilatérale, seuls les Hova — les Hova aisés — peuvent salarier des ouvriers, les Mainty dépendent de cette offre comme ils dépendent du «bon vouloir» du «bon» Hova qui consent à leur céder ses terres en métayage. Seuls les Hova encore peuvent les aider en cas de difficultés financières, les Hova de Tananarive par prêts ou par dons, ceux d'Ilafy par prêts usuraires, les autres Mainty ne disposant pas de réserves monétaires. Malgré l'abolition de l'esclavage, le descendant d'esclave reste donc tout de même dépendant vis-à-vis de ses anciens maîtres. S'il reste auprès d'eux, ce n'est pas par une quelconque «allégeance» à leur égard, c'est parce que d'une part il a besoin d'eux, parce que d'autre part, le village, s'il fut la terre d'esclavage de ses ancêtres, est maintenant son village, celui qui abrite les siens, vivants et morts, où il travaille, dont il est l'enfant (*zanatany*). Il aspire à la liberté, à ce que disparaisse cette situation qui fait de lui un être qui attend ce qu'on voudra bien faire de lui, qui attend qu'on lui «jette des miettes». Il fait ce qu'il peut dans les limites de ses forces et de son «éducation» pour améliorer son existence, mais sans savoir à quoi les appliquer, sans le pouvoir aussi. La contradiction qu'il sent entre son état de liberté formelle et de dépendance de fait, il en trouve la résolution en essayant de transformer les relations de maître à serviteur, relations de classe, en celles d'amitié réciproque comportant dons (son travail) et contre-dons (le salaire et l'aide du maître), relations de parenté; il fait appel au *fihavanana* qui les lie l'un à l'autre en tant



qu'appartenant à la même communauté villageoise, à un même *tanindrazana*, à un même pays, à la même condition humaine. L'illusion est parfois complète, ce nouveau contrat social n'a de réalité que pour lui, le Hova n'y faisant appel que lorsqu'il veut le berner, lorsqu'il y a intérêt. L'insuffisance de ses moyens fait qu'il ne cesse de demander, ouvertement ou non, malgré lui dans les deux cas : car si d'une part il répugne à mendier, d'autre part, par habitude, il ne s'aperçoit pas qu'il mendie. Le don, il le considère comme allant de soi, comme une aide apportée par un parent riche à un parent pauvre.

L'ancien domestique trouve ingrats les Hova qui «l'abandonnent» dans sa vieillesse alors qu'il a travaillé pour eux autrefois, ne fût-ce qu'un mois. Il n'a pas le sens, de plus en plus répandu actuellement, du travail payé qui tient quitte le patron pour les services qu'on lui a rendus, se refuse à croire au dieu nouveau, destructeur du *fihavanana* (*ny vola no manimba ny fihavanana*), ne se fait pas aux rapports salariés nouveaux. Pour lui, faire travailler impliquerait une reconnaissance éternelle pour le «bien» reçu; ce bien lie les deux parties, puisque l'une et l'autre en ont bénéficié; ce bien, troisième terme qui unit deux partenaires conçus comme égaux, est venu renforcer le *fihavanana* de départ. En échange des dons reçus, il a à offrir, lui, ses remerciements, ses bénédictions, souhaits de réussite, de longévité. La bénédiction est faite de paroles toutes puissantes, elle est efficace et définitive. Celui qui la prononce s'engage totalement dans la mesure où le *tody* revient sur celui qui la profère sans y croire.

Chaque année, à la moisson, passent des mendiants. On leur donne généralement du riz décortiqué ou du paddy. Ils remercient, bénissent. Aucune attitude condescendante de la part des donateurs qui estiment qu'ils ne doivent qu'à l'*anjara* d'être plus privilégiés que les autres.

Les bénédictions reçues valent plus que le peu que l'on a pu donner. Même si elles ne sont pas sincères, elles ont été dites et tirent de là leur force, elles agissent sur la personne bénie. Quant à l'hypocrite, ce n'est pas aux vivants de le juger, il y a un dieu de vérité à qui rien n'échappe.

Bien qu'il apprécie cette bénédiction qui lui donne de nouvelles forces, le Hova estime que le marché est inégal, le don étant matériel, la bénédiction, malgré toute la croyance qu'il a en elle, aléatoire, les remerciements n'ayant jamais rassasié personne (*ny saotra tsy mahavoky*), un salaire reste un salaire, un don un cadeau, le reste est flatterie.

Le Mainty suscite la moindre occasion de recevoir quelque chose, il manque de tout et la richesse qu'il voit (tout est relatif) le provoque et lui donne le désir de posséder aussi. La vie commune, les relations finissent par en être insupportables, le riche ne souffrant pas ce regard d'envie constamment attaché à sa personne, ces demandes trop souvent répétées et balance selon son humeur entre une «charité» toute chrétienne qui apaise sa mauvaise conscience, l'indifférence (en justifiant les inégalités par l'*anjara*), ou le repli exaspéré sur lui-même.

Le riche idéal n'est pas celui qui vous couvre de cadeaux, mêmes importants une fois l'an, mais celui qui vous aide régulièrement, «*mateza lelafina*» qui dure alors qu'on le lèche, qu'on lèche pour qu'il dure aussi, telle la bosse du bœuf qu'on évite de manger en une seule fois, qu'il faut ménager pour l'avenir, et aussi pour que l'entente, le *fihavanana* soit durable. Le bon Hova est celui qui prête ses terres sans difficulté, qui vous jette des vêtements, le commerçant qui fait crédit, celui qui prête des bâches, des lampes lors des cérémonies, qui aide à la construction des maisons, qui n'est pas fier. Bref, c'est celui dont on peut dépendre sans qu'il vous le fasse sentir. Aucune honte selon les Mainty à mendier, car «*voler tue, demander fait vivre*» (*ny mangala-mahafaty, fa ny mangata-mahavelona*).

Andrianampoinimerina, sous le règne de qui des inégalités de fortune existaient évidemment déjà, avait conseillé à ses sujets de rester chacun à leur place, aux riches d'éviter d'étaler leurs richesses qui provoqueraient les «*sots*» au vol, aux pauvres de ne pas vouloir imiter sottement les dépenses des riches, car leur faible avoir n'y suffirait pas.

Somme toute le Mainty — il s'agit évidemment du Mainty adulte, car les jeunes n'ont pas la référence du passé et en subissent moins le lourd héritage (quoique les anciens ne se fassent pas faute de leur insuffler leur vision de la société, les enfermant dans le même monde sans issue qui a été le leur) — éprouve une nostalgie certaine pour le temps où il vivait avec les siens sous l'œil du maître, despotique mais qui le comprenait, qui l'aidait, monde dont était absent l'abandon dont il souffre actuellement. Il idéalise le père, dont il a vite oublié le caractère tyrannique, les insultes à son égard; il le donne en exemple, l'oppose à ses enfants qui ne seraient mus que par leur intérêt personnel et qui ont perdu le sens du *fihavanana*. Alors que le père avait partagé la vie des villageois, ses héritiers, bien qu'ayant passé leur enfance, leur adolescence à Ilafy, vivent à Tananarive et ne viennent au village que le temps en temps, lui sont devenus des éléments étrangers, et les habitants ne manquent pas de le leur reprocher, entre eux du moins. La vieille maison autrefois ouverte à tous a été modernisée, transformée en un «*palais*» où ils ne sont pas reçus. Les Mainty expliquent ce «*mépris*» à leur égard par des raisons de divers ordres : se référant à la conception héréditaire de l'*anjara*, ils l'attribuent à la lignée maternelle des maîtres, — le père était trop bon, cet orgueil ne peut venir que de la mère, — à des raisons de classe — leurs mains sont parfumées, ne touchent à rien de sale, ils ne travaillent pas, les nôtres sont noires de charbon — à d'autres dictées par une simple xénophobie — ils ont connu trop de *vazaha*, ils sont devenus *vazaha* — interprétations qui en somme sont des excuses, qui révèlent une certaine indulgence, un refus d'accuser totalement des maîtres irresponsables. Que les partenaires, réels ou virtuels, le veuillent ou non, ils sont liés par la même communauté et si certains n'accomplissent pas leurs «*devoirs*» ce n'est pas une raison suffisante pour les autres de les rejeter : ils sont non seulement les enfants du pays, mais des *tompon-*

*tany*, des maîtres de la terre, et puis la vie est si longue qu'il faut les ménager pour l'avenir. Le Mainty se dit alors que lui fait le *rarity*, ce qu'il doit, ce qu'il est juste qu'il fasse; si le partenaire Hova ne fait pas son devoir, c'est son affaire, il y a un ciel (ciel unissant le *tody* païen et le jugement dernier chrétien) pour juger les hommes après cette vie, consolation bien maigre mais qui réconforte un peu.

Les rapports, nous le voyons, sont falsifiés dès leur base; le contrat social n'en est pas un; les liens du passé, traduits dans une quasi-philosophie, servent aux Mainty à se masquer les rapports économiques réels, à leur détriment, mais aussi à faire d'un monde de dépendance, de lutte, d'abandon, un monde vivable. Les Hova, y compris ceux du village, qui tout en menant la même vie que les Mainty, sont les premiers à les mépriser et à les exploiter dès qu'ils le peuvent, ne recourent à ce *fiHAVANANA* que pour dominer les Mainty, pour obtenir d'eux qu'ils soient moins bien payés (un Hova évoque ainsi la souffrance qu'il a connue comme prisonnier politique, la rapproche de celle des pauvres qu'il comprend, dit-il, mieux et qu'il se jure de soulager, et après avoir créé entre eux et lui cette communauté de condition les paie moins cher que d'autres patrons moins bavards : dans ce cas d'ailleurs on se demande dans quelle mesure cet homme n'est pas dupe de lui-même, dans quelle mesure s'étant sanctifié lui-même, ses actes ne lui paraissent pas en conséquence ceux d'un saint; la mauvaise foi est en tout cas complète). Il a d'ailleurs des devoirs envers les descendants d'esclaves de ses ancêtres, gardiens des terres et des tombeaux; les «bons» Hova s'en acquittent — en fait chez ces gens christianisés il s'agit non de devoir, mais de charité dont la gloire leur revient — en leur «jetant» de vieux vêtements, vieux meubles, restes de nourriture, en s'informant de leur santé, de l'éducation de leurs enfants.

Dans le système actuel d'ailleurs, c'est encore l'alliance avec les maîtres qui paie : nous avons étudié deux hameaux de Mainty rattachés autrefois à un même maître et à sa famille et qui de ce fait ancien sont englobés dans une même communauté — ici de condition et d'appartenance à un même *TANINDRAZANA* — qui les lie, malgré tous les conflits présents et possibles. L'un est resté étroitement attaché aux descendants, l'autre a rompu les liens (en fait il a été chassé par un héritier); le clan resté «fidèle» cultive les terres les plus étendues du terroir, possède du plus petit jusqu'au plus grand (car l'aide du maître a fourni aux enfants la possibilité de s'instruire, aux grands celle de faire fructifier les résultats de leurs récoltes par des achats de bœufs, de charrettes) un sens bien accusé de l'argent : pour ceux-ci tout travail mérite salaire, toute «aide» est travail; d'avoir, comme les Hova, une certaine latitude financière, leur a donné le même sens de la valeur monétaire du travail.

Les malheureux de l'autre clan qui de gré ou de force ont quitté les anciennes terres du maître pour aller s'installer près des rizières, n'ont que la possibilité de vivre misérablement et relativement «libres», leurs enfants sont les plus ignares du village, eux sont les salariés de

tout le monde, les plus pauvres; ils attendent que le Hova veuillent bien leur prêter des terres (celles-ci sont si précieuses qu'un Hova a exigé d'eux, sans qu'ils aient la possibilité de «faire les difficiles», le tiers de la récolte au lieu du quart prescrit par la loi). Plus pauvres que l'autre clan, ils refusent de se faire payer pour tout service, pour affirmer leur fierté et leur liberté, et se réfugient dans le *fihavanana*.

Les deux clans ont ceci de commun, au-delà de ces différences, qu'ils rivalisent pour avoir les faveurs des Hova, tous deux pour vivre mieux, le second parce qu'il regrette le *fihavanana* ancien. La responsabilité est attribuée aux Hova, car eux, disent-ils et cela contredit leur affirmation de liberté, n'ont pas rompu le contrat. Les raisons de cette rivalité ne sont pas exclusivement d'ordre économique car entre le *zanatany* et le *tompon-tany* existent des rapports plus nuancés, moins marchands qu'entre le simple maître et le simple serviteur (nous pensons ici aux Betsileo venus de plus en plus nombreux en Imerina en quête de travail, qui n'étant liés à leurs patrons par aucune communauté, travaillent pour leur salaire et quittent leur place lorsqu'ils n'en sont pas satisfaits). Les deux clans n'ont aucune relation d'entraide, se font des reproches réciproques dont le principal concerne les relations avec les Hova : l'un serait trop intéressé, l'autre ferait tout pour envenimer les rapports de l'un avec les *zanak' hova*. Il s'agit en effet de vivre à proximité du maître, paraître ainsi investi aux yeux des autres Mainty d'une parcelle de sa richesse et de son importance. Le Mainty a les yeux fixés sur son maître, alors que celui-ci ne se rappelle de son existence que lorsqu'il a besoin de ses services. Il veut tout savoir de lui, connaît sa généalogie, sait où est enterré tel ou tel des membres de sa famille, éprouve une fierté, qu'il dissimule mal, tant l'aliénation est grande, à raconter aux autres les derniers détails de la vie du maître. Celui-ci tient, nous l'avons vu, son autorité de sa caste, de sa situation sociale, d'autre part de sa participation au pouvoir des Européens, il parle leur langue, vit comme eux, se comporte comme eux. Depuis l'accession du pays à l'indépendance le paysan — car il s'agit à ce niveau d'une différence entre ruraux et citadins, — ose enfin ironiser, raille entre pairs son compatriote devenu étranger à lui-même, alors que lui, même si la peur en a fait un suiviste, a toujours été le détenteur fidèle de la tradition; il reste que l'étranger et ceux qui l'ont approché exercent toujours une fascination mêlée de peur due à sa richesse et à sa compétence technique qui tient du miracle.

C'est le maître qui fait l'esclave; en sa présence celui-ci consent à jouer le jeu de l'humilité, de la bassesse, attitude conventionnelle qui s'était révélée payante autrefois; aujourd'hui que chacun vit relativement loin l'un de l'autre, le maître attend toujours la même attitude, bien qu'il reproche à l'autre sa servilité, son manque de dignité. C'est que, quoique celui-ci fasse, il reste pour lui l'Andevo aux cheveux crépus sur lequel on s'attendrit lorsqu'on pense que sans lui il n'y aurait personne pour garder le pays, le paresseux malpropre qui parle grossièrement, à qui il ne tend pas la main, mais qui, mal élevé, vous la tend

quand même, un sauvage peu évolué qui se sert de *ody*: l'attitude du Hova est une attitude de caste et de classe à la fois; il est Hova, mot ici synonyme d'homme riche, entreprenant. Le dénominateur d'Andevo est tacitement banni des conversations entre Hova, sauf entre amis sûrs, à l'abri d'oreilles indiscretes. En proscrivant le terme, on est plus assuré d'être un bon chrétien, un bon citoyen. Le Mainty l'appelle un *Zanak' hova*, ou lorsqu'il le hait un *Tankova*; le *Tankova* est fier, méprisant, vous traite comme un chien; mais ce mépris de caste et de classe, il l'attribue uniquement à la richesse : celle-ci, comme l'autorité, engendrerait automatiquement, par essence, chez ceux qui la détiennent, le mépris pour les faibles et les pauvres. Le proverbe dit que les pauvres ne sont pas les parents des riches (*ny ory tsy havan' ny mpanana*), il s'agit d'une constatation, mais concevant la vie comme un système d'entraide, le pauvre estime que c'est le riche qui perd à ne pas être en bons termes avec lui (*izy ihany no voa mafy*).

Entre eux les Mainty n'usent qu'exceptionnellement du terme d'Andevo, et ceci lorsqu'ils sont révoltés — révolte passagère parce qu'impuissante, mais qui ne couve pas moins — contre la condition qui leur est faite, plus sensibles aux détails humiliants qu'à la situation générale, devant des cas d'injustice flagrante (un vieux Mainty qu'une vie entière comme domestique a doté d'un aspect, d'un langage servile, allant jusqu'à la caricature, n'avait eu que 125 francs pour un poulet, alors que le même acheteur Hova avait donné 150 francs à un Hova pour un poulet plus petit; il attribue cette injustice à ce que dans l'autre cas la vente avait eu lieu entre Hova et que lui n'était qu'un chien d'Andevo qu'on se croit permis de tromper; il ne l'a pas dit à l'acheteur pour qui il travaille et continue à lui témoigner son respect comme si rien ne s'était passé, l'explosion de colère n'a eu lieu que devant des Mainty dont il n'avait pas à craindre le bavardage). Dans le hameau étudié plus en profondeur, la grand-mère est seule à employer le mot, traitant ses enfants de *Zanak' andevo*, par défi et aliénation. Les générations suivantes préfèrent ne pas y penser ou estiment qu'il s'agit d'histoire ancienne. Il n'y a pas chez eux de prise de conscience réelle de la situation, ils ne font pas le lien entre la situation actuelle et le passé dont ils ont hérité, la première perpétuant le second et ne leur donnant pas aujourd'hui la possibilité d'améliorer leur condition.

En somme, c'est chez lui que le Mainty est le plus libre; il mime alors devant sa famille amusée et complice les caprices, les inconséquences du patron, se libère ainsi du masque qu'il a dû porter, sans se rendre compte que ce masque est devenu partie intégrante de sa personne. Face au monde hostile, la famille se replie sur elle-même en une communauté, authentique cette fois; les liens du *fhavanana* se renforcent. Seuls les membres qui ont quitté la cellule villageoise sont sortis de cet univers de dépendance traditionnelle, ce qui n'a pas été sans créer des problèmes; ils étaient partis pour vivre mieux, ne plus habiter sur des terres Hova; ils ont grossi les rangs des prolétaires des grandes villes; le seul à avoir

«réussi» occupe un poste de planton dans un lycée; ils sont généralement plus informés de ce qui se passe dans le pays et dans les autres parties du monde, plus critiques aussi; leurs enfants vont à l'école, car ils espèrent «arriver» par les études, c'est-à-dire avoir le certificat d'études qui leur ouvrirait, selon eux, la porte des professions plus lucratives et plus prestigieuses que celle de domestiques et de cultivateurs; ils ne reviennent au village que pour des vacances, ne se soucient même plus d'y être ou non enterrés à leur mort, ils se sont créé une autre patrie là où ils ont émigré, sont rattachés à ses habitants par des liens quasi-familiaux, un nouveau *fhavanana* (ils ont conclu avec les Betsimisaraka, dans les cas connus, des fraternités de sang) — l'on ne pratique pas au village le *fatidrà*, nous a-t-on dit, pratique possible en dehors de la parenté : ce que l'on fait c'est s'unir (*mikambana*); quand une famille nouvelle venue au village se construit une maison, elle fait dire, si elle le veut, qu'elle s'unira avec les habitants, qu'elle mangera avec eux ce qu'a cuit le même trépied, partagera le cru et le cuit, c'est-à-dire qu'elle a décidé de vivre en communauté avec eux en un *fhavanana* nouveau; — leurs parents restés au village qu'une telle désinvolture envers les ancêtres stupéfie (pour eux le *tanindrazana* est la terre où ceux-i sont enterrés, pour les émigrants elle est celle où l'on a vécu) les pressent de revenir au nom du *fhavanana* «maintenant que la terre est à tous» depuis l'indépendance, comme si la propriété avait changé de main; autrement dit, et ils ont là une «attitude de colonisés», ils attribuent à l'étranger un état de fait qu'il a contribué à perpétuer en n'y changeant rien, mais qui existait avant lui et en dehors de lui.

Dans une société qui recherche à ce point l'union entre ses membres, le langage tient, on le comprend aisément, une place de choix, non seulement en tant qu'organe d'information, mais aussi en tant que moyen pacifique pour régler tous les litiges possibles, arme de combat qui devient un art et le ciment de la vie sociale. Après leur travail, les gens se rapprochent pour échanger les nouvelles qu'ils ont apprises plus ou moins directement, se communiquer leurs projets, leurs difficultés et celles de leurs familles. Le rythme des rencontres est tel que les nouvelles se propagent extrêmement vite, suivies de commentaires par lesquels ils arrivent à une certaine unanimité qui forme la base commune des opinions. Ce coefficient de déformation est d'ailleurs très élevé, les paysans sont trop loin des centres de décisions, ces dernières ne leur parviennent qu'indirectement (seules quelques maisons ont la radio), ce qui n'est pas sans danger pour eux : lors de la nouvelle ordonnance sur la propriété foncière qui ne vise nullement les petits lots de terre de l'Imerina, chaque paysan pauvre s'est rué sur la moindre parcelle non cultivée persuadé de son bon droit, ignorant qu'il s'exposait aux poursuites du propriétaire légal.

En cas de problème à trancher, de décisions à prendre, d'attitudes ou d'actes, on aime à recevoir le plus d'avis possible, à peser le pour et le contre; personne n'est à l'abri de l'erreur et l'acte le plus anodin

n'est peut-être pas à l'abri du *tsiny*. Ainsi lorsqu'un scandale éclate, causé par le comportement, hors des règles admises, d'un membre de la famille, les proches consultent les aînés, les plus sages. Ceux-ci demandent avant tout à être informés pleinement, puis analysent les mobiles des uns et des autres, évitant de juger en termes définitifs : la vérité est chose cachée et celui que l'on condamne aujourd'hui peut être un allié demain; la vie en commun, l'appartenance aux mêmes liens fait que l'on est obligé de penser à long terme, de ne pas s'emporter et briser les liens existants. Ce même respect de l'autre marque aussi les discussions autres que familiales; dans les préliminaires des conversations sérieuses, chacun replace d'abord l'interlocuteur à son rang, met en évidence ses qualités, témoigne qu'il le respecte comme il respecte ses idées et se défend de vouloir l'influencer : l'échange pourra se faire dans une atmosphère propice; même s'il s'agit d'une confrontation, ces préliminaires atténueront déjà les motifs de discorde : chacun prend soin de ne pas hausser le ton, ce qui serait de mauvaise éducation et mauvaise éloquence, mais recherche les arguments qui pourront frapper, les images qui feront admettre les idées, ce qui suppose par ailleurs une bonne connaissance de la vanité de l'autre. La discussion souvent n'aboutit à aucun accord; les partenaires peuvent se séparer très mécontents l'un de l'autre, c'est à d'autres qu'ils le confieront; face à face, ils auront pu procéder à un échange d'idées, échange qui les lie dans la mesure où il les réunit; le ton courtois employé fera qu'ils se rencontreront bons amis, du moins apparemment; le jeu aura évité une rupture néfaste aux uns et aux autres. Des injures et même des coups peuvent être échangés — le cas est rare mais se produit — si les partenaires sont en état d'ébriété; les choses s'arrangeront d'elles-mêmes car ils sont des amis de buvette et tiennent l'un à l'autre à la façon de deux frères terribles; sinon les autres villageois se chargeront de les réconcilier : ce seront alors de longs pourparlers auprès des uns et des autres, délicats évidemment : un appel au *fihavanana* sera généralement décisif; si l'on n'est pas amis intimes, du moins ne sera-t-on pas ennemis déclarés (seuls les détenteurs de *ody*, les sorciers, ne sont pas sensibles au *fihavanana*, ce qui justifie leur réputation d'hommes mauvais), chacun se respectant. Comme dans le marchandage, forme commerciale et réglementée du jeu (jeu de société qui apparaît surtout tel lorsqu'on est quémandeur : le partenaire commence par vous affirmer qu'il ne peut rien pour vous, pour le plaisir de vous voir redemander, le mal élevé n'insiste pas, mais chacun ici connaît évidemment les règles), chacun abandonne un peu de ses prétentions pour arriver à un compromis qui ne lèse personne.

Les habitants du village se sentent d'ailleurs unis par le même langage : Mainty comme Hova ils s'affirment Tsimiamboholahy c'est-à-dire bagarreurs (reste des qualités guerrières des Hova sous la monarchie) et verts de langage (influence de la langue des Andevo qui a toujours passé pour ordurière et surtout, semble-t-il, langue des paysans non touchés par le puritanisme des bourgeois). Il est parfois difficile à un

étranger de s'adapter à ces plaisanteries incessantes, à la limite des injures, il met un certain temps à comprendre qu'elles s'adressent à tous; ainsi les Betsileo qui viennent rechercher du travail saisonnier au village préfèrent nettement s'isoler. Hommes et femmes ont la langue très déliée avec une nette préférence pour les sujets dits osés ailleurs; les gens, disent les citadins, ont mauvais esprit, il faut toujours s'attendre à voir ses paroles déformées en une plaisanterie scatologique ou sexuelle, conversations permises entre gens du même sexe et de la même génération, entre conjoints possibles, prohibées énergiquement entre frères et sœurs.

### CONCRETISATION DU FIAVANANA

Le *fiavanana* se concrétise principalement lors des *famadihana* ou cérémonies de retournement des morts, non seulement entre parents et alliés, descendants directs des ancêtres mais aussi entre ceux-ci et tous les autres habitants du village, voire des autres villages, puisque tout passant peut venir participer à la cérémonie et honorer ainsi les ancêtres : cérémonie religieuse qui concerne les rapports des vivants entre eux. Il s'agit pour les descendants de se souvenir des créateurs, de les honorer en changeant leurs linceuls, les amener ainsi à se souvenir d'eux en les bénissant et les protégeant, eux et toute l'assistance réunis en des repas communiels, en des danses de réjouissance. Cérémonie à laquelle les Merina sont si attachés qu'elle a résisté tant aux attaques des fanatiques chrétiens qui y voient un paganisme débridé qu'à celles des économistes soucieux d'un développement conçu à l'occidentale, chagrinés de voir que les dépenses effectuées à cette occasion ne sont que des dépenses de prestige, donc inutiles. Pour les premiers, la réponse des concernés est nette, du moins à la campagne : s'ils avaient à choisir entre cette cérémonie, conçue comme un devoir et le temple, ils n'hésiteraient pas un instant, ils continueraient à honorer les leurs, expliquant qu'au temple l'on prie un dieu étranger, tandis que leurs ancêtres sont bien à eux.

Procéder à un *famadihana* c'est apaiser momentanément les mésententes familiales, c'est opérer une trêve; déjà au stade de sa préparation, les dissensions doivent être étouffées, ce qui ne va pas sans heurt car chacun a ses soucis d'argent et veut déboursier le moins possible; l'on parle longtemps avant de décider de sa date, ceci fait, l'on fixe les tâches, les parts de chacun. Bien sûr, les *razana* se satisfont d'un élémentaire linceul de tissu propre, mais les descendants dont l'honneur est concerné sont plus exigeants et la proximité de la ville et des citadins a fait que les villageois participent aussi quoiqu'ils en disent à la folie de parade qui caractérise la capitale. Le *famadihana* nécessite le *fiavanana* comme il le renforce, la famille doit s'entendre pour le réaliser dans l'esprit de communauté qu'il exige, à la fois pour les étrangers qui risquent de jaser, de déshonorer collectivement la famille, et envers les

morts dont elle perpétue le sang et dont la vue offre une leçon d'amour entre les hommes et en premier lieu entre les proches.

Le spectacle de leurs restes, terre et ossements mêlés, a force de démonstration, il apporte la certitude que tous les vivants quels que soient leurs efforts pour se dominer les uns les autres, finiront ainsi et qu'il vaut mieux se faire du bien tant qu'on le peut.

Les cérémonies diffèrent évidemment selon la fortune des organisateurs. Alors que les citadins rivalisent entre eux, se prenant mutuellement comme points de référence et de comparaison, les villageois, Mainty surtout, faute de pouvoir célébrer leurs *famadihana* avec autant de faste se contentent d'avoir accompli selon le mode traditionnel leurs devoirs et respecté leurs ancêtres. Ce qu'ils reprochent aux riches, c'est d'avoir fait une compétition d'une cérémonie où doit communier la collectivité toute entière au-delà des différences qui caractérisent ses membres, d'avoir abandonné les coutumes anciennes pour des apports étrangers. Les riches, disent les Mainty du village, n'offrent plus de repas communiel à tous mais un buffet de sandwiches, petits fours, whisky, nourritures d'étrangers, coûteuses et qui ne nourrissent même pas comme le riz et les bœufs des ancêtres; ils ont leur liste d'invités, rivalisent de toilettes, appellent le pasteur pour faire des prières, mais ne dansent plus les danses des ancêtres (*dihin' ny ntaolo*); autrefois, les Hova offraient des bœufs aux gardiens des tombeaux, aujourd'hui quelques centaines de francs pour les avoir aidés.

Il y a quelques années à un *famadihana* de Hova resté célèbre, l'augure (*mpanandro*) avait interdit à la famille qui l'avait consulté de toucher aux préparatifs du festin suivant la cérémonie, de ne verser surtout pas de sang, mais de laisser les *olo-mainty* du village tuer les volailles et cuire le repas. Les astres eux-mêmes, on le voit, sont complices, approuvent la hiérarchie des castes et la division du travail qu'elle implique, cela par l'intermédiaire d'hommes restés profondément ancrés dans le système.

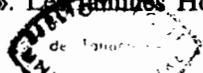
Par leurs caractères, les enterrements ressemblent évidemment au *famadihana* : la cessation de la vie, toujours brutale, de l'un des membres de la famille amène celle-ci à se replier sur elle-même, à recréer l'unité de ses membres. Comme lui, il regroupe les descendants d'un même *tanindrazana* unis par cette détermination initiale. Les Hova du village essaient alors de faire bonne mine auprès de leurs parents venus de la ville et troquent la vieille robe poussiéreuse pour le costume noir des grands jours. Le *fokonolona*, lui, ne vient pas assister à tous les enterrements de natifs d'Ilafy; certains de ceux-ci ont en effet quitté le pays depuis trop longtemps sans y laisser de postérité ni de souvenirs, et l'assistance des villageois, leur aide dépend des rapports que le défunt ou sa famille a eus avec eux : l'on ressent en ces circonstances d'une part à quel point la postérité est précieuse puisque c'est elle qui, comme lors des *famadihana*, rend aux parents les derniers devoirs et perpétue

leur mémoire, d'autre part comme il est nécessaire d'avoir de bonnes relations avec le plus grand nombre. C'est la foule des alliés, des connaissances qui viennent vous soutenir de leurs paroles et vous assister matériellement. Un enterrement à Ilafy demande la collaboration de tous, Hova comme Mainty, chacun selon ses possibilités : prêts de bâches, de lampes pour les veillées funèbres, assistance nombreuse au temple et au tombeau, versement du *fao-dranomaso*, somme modique de chaque ménage qui participe ainsi aux dépenses des maîtres du deuil, à charge de revanche, collaboration de l'association des Jeunes chrétiens qui groupe catholiques et protestants.

C'est quand il s'agit d'un enterrement de citadin que la référence au *fhavanana* commun apparaît le plus comme une mystification des uns et des autres pour voiler le système des castes : à aucun moment en effet, en dépit de ce qu'en disent les Hova qui affirment que ces circonstances les rapprochent des Mainty, il n'y a de contact réel entre les deux castes. C'est aux Mainty bien sûr d'ouvrir et de refermer la tombe, ils approchent ainsi le défunt, sa famille, et ceci est si l'on veut une marque d'honneur; mais ils sont avant tout «les sauterelles qui gardent les tombes», à qui on confie le pays, ils gardent la terre dont ils sont les enfants et non les maîtres. C'est un service qu'ils rendent aux maîtres de la terre en tenant la bêche pour eux, un hommage au défunt, comme dans les temps anciens de l'esclavage. Le Mainty sait exactement où est enterré tel ou tel Hova, il connaît la généalogie des lignages Hova — la réciproque n'est pas vraie —, de plus les tombeaux font partie du cadre où évolue le villageois dès son enfance, du paysage, il les situe aussi bien qu'il connaît les maisons des vivants. Sans compter qu'il a les yeux sur son «maître», qu'il sait ou plutôt tâche de tout savoir sur lui, tandis que celui-ci ne s'intéresse à lui que dans la mesure où il y a intérêt.

Le contrat est toujours aussi inégal : les Hova de la ville ne se déplacent pas pour un enterrement Mainty, ils leur versent de l'argent le jour de la visite de condoléances, les aident plus substantiellement parfois; ils restent les maîtres; pour un enterrement Hova, les Mainty prêtent leurs bras et accordent leur présence, ils sont les serviteurs. Cette inégalité se résout ici comme ailleurs par un rappel au *fhavanana* qui unit les uns et les autres dans un même devoir à rendre au défunt au-delà des injustices du «destin».

Les communautés, nous l'avons vu, comprennent des champs plus ou moins vastes. Les descendants d'ancêtres communs font partie, depuis longtemps chez les Hova, plus récemment chez les Mainty, d'associations organisées, qui ont leurs statuts, leurs obligations comme le pouvoir d'exclure les membres qui manquent volontairement aux obligations du *fhavanana*. Citons, à titre d'exemple, la création en 1960 de l'association des originaires d'Ilafy, qui «inclut, sans discrimination d'ascendance, ni de religion, ni d'option politique tous les natifs, les habitants d'Ilafy, comme les nouveaux venus qui décident d'y habiter». Les familles Hova



décident de se rencontrer périodiquement au village d'origine, ceci principalement afin de permettre aux enfants de plus en plus nombreux et qui ne se connaissent pas comme leurs parents se connaissent de préciser leurs relations mutuelles, ce qui évite les risques fréquents de mariages entre proches. Les familles ainsi réunies sont de conditions inégales. Ordinairement, les riches et les pauvres ne se fréquentent pas, mais un effort est fait alors — au nom du *fihavanana* — pour se supporter mutuellement. A chaque occasion importante de la vie des ménages (naissances, mariages, visites des cadets aux aînés pour les fêtes, le nouvel an), les autres sont là pour les aider, les assister, les cotisations sont fixées selon les occasions, les degrés de parenté, mais l'affection, dit-on, ne connaît pas de borne, la somme fixée est un minimum que chacun peut dépasser à son gré. Les différentes formes d'entraide cérémonielle entretiennent le *fihavanana*, elles en sont la matérialisation. C'est le *fihavanana* qui fait l'homme, énoncent fréquemment les villageois : la valeur d'un être vient de sa compréhension de cette loi sociale, de son intelligence, afin que chacun puisse vivre sans ennuis dans une société harmonieuse. Les hommes sont unis comme le sont de naissance les membres d'une même famille; chacun doit éviter d'empiéter sur le domaine des autres, les aide lorsque l'occasion se présente, ce qui signifie somme toute que le *statu quo* ainsi légitimé doit être perpétué. L'entraide fréquente tisse des liens d'affection entre les gens, les raffermis entre parents. Un homme lorsqu'il agit n'est pas seul dans une société, il doit tenir compte des autres; s'il ne le fait pas, personne, pas même ses proches, ne peut lui donner raison. Il a dérangé l'équilibre déjà difficile à réaliser, il a dévoilé le désordre soigneusement camouflé. Cette recherche constante de l'unité explique que l'on essaie de régler pacifiquement par de longs pourparlers les désaccords qui ne manquent pas de couvrir dans une communauté qui enserre si étroitement l'individu qu'elle limite son champ de possibilité.

Actuellement un facteur tend à apporter de sérieuses perturbations au sein de la communauté villageoise, il s'agit du retour «au pays» des citadins; l'appartenance au même terroir entraîne, nous l'avons vu, l'obligation d'entraide.

On attend alors du nouveau venu qu'il entretienne de bonnes relations avec les villageois; les Mainty, qu'il leur procure du travail et entre avec eux dans le cercle d'obligations que le fait de faire travailler entraîne : aide, dons, *fihavanana*; ce qui ne se produit pas souvent. Le plus couramment le nouveau venu est un maître du pays à qui ses aïeux ont laissé des terres au village. Il ne voit en celui-ci pourtant qu'un endroit plus sain que la ville, où se reposer, recevoir des amis là où ont vécu ses ancêtres, peuplé d'une main-d'œuvre bon marché et de voisins trop envieux. Véritable étranger au village, il y transplante les rapports qu'il a eus avec les autres citadins, ces voisins; il existe aussi bien sûr une vie de quartier à Tananarive mais tous n'y participent pas, l'on peut très bien vivre avec autour de soi son cercle de parents, d'amis, de

relations professionnelles. Il n'a aucun passé réellement commun avec ses nouveaux voisins, paysans qu'il méprise profondément. Ceux-ci diront bientôt qu'il est fier, vaniteux, il comprendra qu'ils jalourent son aisance, sa chance, alors que s'il est vrai que les Hova se jalourent réellement entre eux, les Mainty n'osent même pas comparer leur condition à la sienne, tant l'écart entre elles est grand, ce qui explique d'ailleurs leur fatalité découragée : il en est ainsi, chacun a son destin. Ils savent que jamais ils n'arriveront à tant posséder et que s'ils parviennent à être un peu plus à l'aise que maintenant, et surtout s'ils accomplissent leurs devoirs envers leurs enfants, leurs parents, vivants et morts, ce sera beaucoup.

### ESQUISSE DE CONCLUSION

Le système des castes, bien que les uns et les autres veuillent nier son existence, survit. Il serait inexact d'affirmer qu'il domine tout le monde villageois, mais il en pénètre les différents niveaux et se trouve à la base des problèmes qui se posent actuellement. Sa survivance, nous l'avons vu, tient à différents facteurs; aucune réforme de structure, ni économique, ni sociale, n'a été réalisée; il y a eu continuation, adaptation du système à l'évolution générale; les contradictions et les dissensions sont résolues par la volonté d'union qui caractérise la civilisation merina et cimente sa force et sa cohésion. Or, la volonté d'union et la création perpétuelle de communautés vraies ou fausses nous est apparue comme une véritable mystification. Toute tentative sérieuse d'amélioration de la condition paysanne devra examiner les problèmes à leur racine, tenir compte du système tout entier, y compris ses ramifications, pour éviter le risque de détruire sans rien proposer à la place. Le *fihavanana*, instrument toujours efficace, doit être utilisé, et c'est là son rôle positif, pour créer une véritable unité des partenaires, fondée sur une communauté d'intérêts, et non pour masquer les inégalités de départ. Aucune action n'est possible, et ceci est encore plus vrai ici qu'ailleurs, sans une cohésion réelle des membres de la collectivité, cohésion qui ne peut exister qu'artificiellement entre des individus que tout sépare.

**QUELQUES PRIX SUR LE MARCHÉ DE SABOTSY-NAMEHANA  
JUILLET 1965**

	LE TAS	LE KILO	LA PIECE	LA BOITE
Oignons verts . . . . .	10 F			
Tomates . . . . .	5			
Oranges . . . . .	5 à 10			
Brèdes . . . . .	5			
Choux . . . . .			20 à 25 F	
Poissons frais . . . . .	100			
Poisson séché . . . . .	20			
Viande de bœuf . . . . .		130 F		
Viande de porc . . . . .		200		
Œuf . . . . .			10	
Manioc frais . . . . .	10			
Manioc sec . . . . .	20			
Patates douces . . . . .	10 à 20			
Saonjo . . . . .	20			
Sucre . . . . .		65		
Riz . . . . .		37		
Café . . . . .		130		
Allumettes . . . . .				5

TABLEAUX DONNES PAR LE Dr RAKOTO-RATSIMAMANGA  
DANS SON OUVRAGE  
TACHE PIGMENTAIRE ET ORIGINE DES MALGACHES

**SUR 1.608 MERINA**

		I	II	III
Taille	Indice céphalique	Cheveux droits	Cheveux ondulés	Cheveux frisés
1,64 m.	81	1.281 = 79 %	105 = 6,5 %	222 = 13,8 %

**PAR CASTES**

	Tache pigmentaire héréditaire 0 - 1 an	Peau			Cheveux		
		I	II	III	I	II	III
I ANDRIANA ..	56 %	15 %	75 %	5 %	90 %	5 %	5 %
II HOVA .....	40 %	20 %	70 %	16 %	85 %	5 %	10 %
III ANDEVO							
— type africain ..	50 %	—	—	100 %	—	100 %	—
— type océanien ..	88 %	1 %	80 %	19 %	10 %	50 %	40 %

## OUVRAGES CONSULTÉS

- ANDRE *De la condition de l'esclave dans la Société malgache avant l'occupation française et l'abolition de l'esclavage, Paris, 1899.*
- R. ANDRIAMANJATO *Le Tsiny et le Tody dans la pensée malgache, Paris, 1957.*
- R.P. CALLET *Tantaran' ny Andriana. Histoire des Rois. Traduction de G.S. Chapus et E. Ratsimba. Académie Malgache, 1956.*
- G.S. CHAPUS *80 ans d'influence européenne en Imerina, 1925.*
- CHAPUS et MONDAIN *Rainilaiarivony, homme d'Etat Malgache.*
- G. CONDOMINAS *Le fonokolona en Imerina.*
- W. COUSINS *The abolition of slavery in Madagasikara with some remarks on Malagasy slavery generally Antananarive Annual, 1896.*
- H. DESCHAMPS *Histoire de Madagascar.*

## FIRAKETANA NY FITENY SY NY ZAVATRA MALAGASY

- J. GALLIENI *Rapport d'ensemble sur la pacification, l'organisation et la colonisation de Madagascar (1896 — 1899).*
- A. et G. GRANDIDIER *Ethnographie de Madagascar.*
- G. JULIEN — *Institutions politiques et sociales de Madagascar — Paris, 1908, 2 vol.*  
— *Instructions aux Sakaizam-bohitra (1878) Code des 305 articles, (1881).*  
*Rèlements des Gouverneurs de l'Imerina.*
- G. MONDAIN *Raketaka. Tableau de mœurs féminines malgaches dressé à l'aide de proverbes et de fady. Paris, 1925.*
- H. RAHARIJAONA *La protection de l'enfant dans le droit traditionnel malgache. Tananarive, 1964.*
- RAKOTO-RATSIMAMANGA *Tache pigmentaire congénitale et origine des Malgaches. Paris, 1940.*
- CH. RANAIVO *Le fokonolona rural. Paris, 1949.*